

Appel régional pour l'Afrique ARC (2024)

Préface

L'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables au changement climatique et à la variabilité du climat, une situation aggravée par l'interaction de multiples facteurs de stress, qui se produisent à différents niveaux, et par une faible capacité d'adaptation (degré de confiance élevé). Selon l'indice de vulnérabilité climatique pour 2021, neuf des 10 pays les plus vulnérables du monde se trouvent en Afrique subsaharienne. Les principaux secteurs du développement ont subi des pertes et des dommages considérables attribuables au changement climatique, notamment la perte de biodiversité, les pénuries d'eau, la baisse des rendements agricoles, le tourisme côtier dû aux épisodes de blanchiment des coraux et la productivité du bétail et de la pêche. En outre, les effets néfastes sur la santé humaine incluent les maladies liées au stress thermique et l'augmentation des maladies vectorielles nouvelles dans l'espace, la diminution de la disponibilité d'abris, l'élévation du niveau de la mer et les dommages causés par les dangers liés aux océans, l'exacerbation des problèmes de sécurité nationale et des conflits internationaux ainsi que les modifications des écosystèmes marins, terrestres et d'eau douce.

Les principaux secteurs économiques de l'Afrique sont également vulnérables à la sensibilité climatique actuelle, avec d'énormes impacts économiques, et cette vulnérabilité est exacerbée par les défis de développement existants tels que la pauvreté endémique, la complexité de la gouvernance et les dimensions institutionnelles ; l'accès limité au capital, notamment aux marchés, aux infrastructures et aux technologies ; la dégradation des écosystèmes ; et les catastrophes et conflits complexes. Depuis 2020, l'Afrique a perdu de 7 à 15 milliards de dollars chaque année en raison des effets dévastateurs du changement climatique. Ce montant devrait atteindre 50 milliards de dollars par an d'ici 2030, soit jusqu'à 7 % du PIB de l'Afrique en moyenne. Cette situation désastreuse a été aggravée par les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 et par l'impact de la guerre russo-ukrainienne sur les importations de carburant et de nourriture. Ces effets ont fait souffrir des économies

entières et alourdi le fardeau des populations vulnérables telles que les femmes et les enfants.

L'exposition et la vulnérabilité au changement climatique en Afrique sont multidimensionnelles, les facteurs socio-économiques, politiques et environnementaux se recoupant, et nécessitent une approche transdisciplinaire et des partenariats transfrontaliers pour aborder et fournir des solutions complètes aux défis associés. Au cours des trois dernières années, le Belmont Forum a collaboré avec des chercheurs africains dans le cadre d'une série d'activités exploratoires visant à identifier les lacunes dans les connaissances et les priorités en matière de lutte contre la vulnérabilité au changement climatique sur le continent.

Afin de soutenir les objectifs et les domaines prioritaires de l'Union africaine en matière de climat, d'environnement et de durabilité pour l'Agenda 2063, la NRF dirige le développement d'un appel régional africain pour l'action de recherche collaborative (CRA) Africa Regional Call du Belmont Forum afin de relever certains des défis décrits ci-dessus.

Contexte politique

Le Programme des Nations Unies pour le développement met en garde contre le fait que les progrès réalisés en matière de développement humain au cours de la dernière décennie pourraient être ralentis, voire inversés par le changement climatique, à mesure que de nouvelles menaces pèsent sur l'eau, la sécurité alimentaire et la santé publique. Les impacts du changement climatique (élévation du niveau de la mer, sécheresses, vagues de chaleur, inondations et variations des précipitations) pourraient d'ici 2080 plonger 600 millions de personnes supplémentaires dans la malnutrition et augmenter le nombre de personnes confrontées à une pénurie d'eau à 1,8 milliard. Divers processus climatiques et non climatiques influencent les processus d'inondation, entraînant des crues fluviales, des crues soudaines, des inondations urbaines, des inondations d'égouts, des inondations provoquées par le débordement de lacs glaciaires et des inondations côtières. Les débats politiques sur la crise alimentaire, tels que le Sommet de la sécurité alimentaire de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture en juin 2008, n'ont pas permis d'identifier le rôle de la gestion durable des terres pour garantir la sécurité alimentaire.

La stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique a été produite sous la forme d'un document de planification stratégique sur 10 ans dans le cadre d'un effort de coopération proactif pour réaliser l'Agenda 2063. L'objectif principal était de faire face aux implications et aux fardeaux du changement climatique qui limitent

l'intégration et le développement de l'Afrique. Cette stratégie de l'UA en matière de changements climatiques fonctionne également dans le contexte d'un ensemble plus large de plans et d'efforts internationaux et continentaux. Cela inclut l'accord de Paris de la CCNUCC, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Programme 2030 des Nations unies pour les objectifs de développement durable, la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, le programme global de développement agricole africain, le programme de développement des infrastructures en Afrique, l'initiative d'adaptation en Afrique, la zone de libre-échange continentale africaine, l'initiative de développement industriel accéléré pour l'Afrique et le plan d'action pour la relance verte de l'UA.

Dans le cadre du programme stratégique 2063 de l'UA CC dirigé et contrôlé par les Africains, l'un des principes fondamentaux de l'Agenda stratégique 2063 de l'UA stipule explicitement que le continent doit développer ses propres capacités scientifiques, technologiques et entrepreneuriales dynamiques ; et innover de nouvelles sources de financement prévisibles et durables pour sa réponse au changement climatique, en tenant compte des valeurs sociales et culturelles de l'Afrique et des dotations en capital naturel. Cela peut être accompli en promouvant l'action climatique et environnementale en tant qu'opportunité d'investissement et source d'amélioration socio-économique dans les forums politiques de haut niveau des États membres tels que la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) et l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA).

Selon la COP 26 sous l'auspice du Fonds monétaire international (FMI), depuis le début du siècle, le changement climatique a causé à l'Afrique subsaharienne des pertes économiques directes annuelles de plus de 520 millions de dollars américains. On estime que le continent dépensera entre 7 et 15 milliards de dollars américains par an pour répondre aux défis posés par le changement climatique. D'ici 2050, ce chiffre devrait atteindre 35 milliards de dollars américains par an. D'ici 2050, le changement climatique devrait coûter 4,7 % de son PIB à l'Afrique et 1,1 % à l'Amérique du Nord. De plus, le taux de réchauffement sur le continent est supérieur à la moyenne mondiale de 0,15 °C par décennie entre 1951 et 2020. Le continent devrait connaître une augmentation des températures extrêmes et des précipitations extrêmes plus fréquentes et plus intenses en raison du réchauffement climatique observé.

Les pays africains font des efforts pour atténuer les effets du changement climatique. En 2019, les pays africains avaient déjà dépassé leurs contributions au changement climatique, dépensant en moyenne 5 % de leur PIB annuel pour soutenir les efforts d'adaptation et d'atténuation. En outre, des organisations régionales telles que l'Initiative africaine d'adaptation travaillent d'arrache-pied pour accroître la résilience

agricole de l'Afrique. Par exemple, le Maroc est le leader mondial de la production d'énergie solaire, ce qui empêche le monde d'émettre plus de 760 000 tonnes de dioxyde de carbone par an. Un autre effort remarquable pour réduire les émissions du Kenya de 32 % d'ici 2030 est l'utilisation de l'énergie géothermique. Les nations africaines apportent leur contribution à leur manière. Cependant, il revient en fin de compte à tous les pays de rester déterminés à tenir la promesse de l'accord de Paris d'apporter une réponse juste, égale et énergique au changement climatique.

En tant que plus grande île du monde et deuxième plus grand continent du monde, l'Afrique est fortement dépendante des ressources côtières et marines. L'état de l'océan influence la sécurité alimentaire, la protection des côtes, le commerce maritime et le développement économique, ainsi que la capacité de l'humanité à répondre aux aspirations climatiques nationales, régionales et mondiales. Si des mesures urgentes ne sont pas prises pour remédier à la dégradation accélérée de l'océan, la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique sera compromise. La stratégie marine intégrée pour l'Afrique 2050 (AIM), publiée en 2012, reconnaît l'importance de l'océan pour le développement économique durable et équitable en Afrique. La vision globale de la stratégie AIM 2050 est de favoriser la création de richesse accrue à partir des océans et des mers d'Afrique en développant une économie bleue florissante et durable de manière sûre et durable sur le plan environnemental. La stratégie reconnaît l'importance d'accroître la recherche, l'innovation et les capacités en Afrique pour atteindre ses objectifs stratégiques déclarés.

Conformément à cette prémisse, la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable est une initiative dirigée par l'ONU qui fournit un cadre pour la production et l'adoption de sciences océaniques transformatrices afin de contribuer au développement durable, y compris les objectifs et cibles de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Reconnaisant l'importance fondamentale des ressources côtières et marines pour l'Afrique, associée aux défis spécifiques auxquels sont confrontés le continent et les États insulaires adjacents, la feuille de route pour l'Afrique de la Décennie des océans a été lancée en 2022 pour identifier les priorités en matière de connaissance des océans, de développement des capacités et d'infrastructures de recherche océanique dans le cadre de la Décennie des océans.

Contexte et justification

À la suite de quatre réunions de cadrage au cours desquelles un certain nombre de questions ont été soulevées par divers participants, toutes les questions ont été synthétisées et résumées en trois thèmes, à savoir :

1. Lien entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et la santé
2. Pollution
3. Préparation aux catastrophes, réactivité et récupération

L'économie verte et bleue a également été identifiée comme une question transversale aux trois thèmes. En outre, l'éducation et la sensibilisation ont été identifiées comme une activité transversale qui implique la conception et la mise en œuvre de programmes et de matériels éducatifs et de communication susceptibles d'accroître les connaissances et les compétences du public et des parties prenantes en matière de conservation des ressources afin d'accroître la participation et l'autonomisation des communautés dans les trois thèmes identifiés.

Domaine 1

Lien entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et la santé

L'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire sont inextricablement liées à la durabilité humaine, environnementale et financière. L'approvisionnement en eau inadéquat et la mauvaise qualité de l'eau, les régimes alimentaires malsains, les approvisionnements alimentaires peu fiables ou insalubres, ainsi que le manque d'énergie ou le manque d'énergie irrégulier ont de nombreuses répercussions sur la santé humaine, animale et de l'écosystème, en particulier lorsque ces facteurs sont combinés. En outre, la sécurité et la sûreté alimentaires dépendent de la santé et de la productivité des animaux et des plantes, ainsi que de la prévention de la contamination et de la détérioration.

À travers le continent, les efforts visant à accroître la durabilité de ces éléments interdépendants se traduisent naturellement par des avantages à la fois pour les humains et pour l'environnement marin et terrestre. ~~Il est essentiel que ce CRA tienne compte de l'impact du changement climatique sur l'eau, l'énergie et les systèmes alimentaires tout en fournissant des mécanismes pour améliorer les résultats sanitaires et atteindre les objectifs de développement durable des Nations unies, notamment mettre fin à l'extrême pauvreté, améliorer l'éducation, créer une eau potable de haute qualité, gérer de manière durable le vert et le bleu (terre et océan) et fournir un accès à des sources d'énergie abordables, fiables et propres.~~ Il existe également des opportunités dans le domaine de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation pour soutenir un développement économique durable et équitable, notamment le développement d'une économie verte et bleue (terre et océan) durable, mais des connaissances scientifiques et des connaissances spécifiques à l'Afrique sont nécessaires pour

optimiser ce potentiel. La recherche doit être innovante et promouvoir l'utilisation de technologies adaptées au contexte africain.

L'objectif est de réunir les acteurs afin de trouver de nouvelles solutions innovantes au défi du lien entre alimentation, eau, énergie, santé et santé, dans le but d'améliorer l'accès et la qualité de vie. Par conséquent, les contributions qui soutiennent la recherche innovante sur le lien eau-énergie-alimentation-santé sont encouragées pour cet appel, telles que des connaissances et des évaluations solides du lien aliment-eau-énergie-santé ; la gouvernance et la gestion à plusieurs niveaux du lien aliment-eau-énergie-santé et la gestion de stratégies et de solutions potentielles pour faire face aux risques et compromis émergents liés à la transition énergétique et au lien aliment-eau-énergie

Domaine 2

Pollution

La pollution, y compris celle des sols, de l'air et des océans, est la principale cause environnementale de maladie et de décès prématuré dans le monde. La pollution atmosphérique due aux feux de cuisine, au chauffage, à la combustion de biomasse, aux émissions des véhicules, à la poussière déplacée par le vent et à d'autres sources est responsable de plus d'un million de décès par an en Afrique. Selon Fisher et al, 2021, la pollution de l'air vient juste après le sida en termes de causes de décès en Afrique. Bien que ces particules en suspension puissent être présentes n'importe où sur le continent, de nombreuses villes africaines ont actuellement des concentrations qui dépassent largement les niveaux sains tels que définis par l'Organisation mondiale de la santé. Une exposition prolongée est particulièrement néfaste pour le développement des enfants, mais peut entraîner des troubles pulmonaires et cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux et la mort. Certains aérosols, tels que les aérosols de carbone noir et de sulfate, ont également des effets susceptibles d'exacerber le changement climatique, notamment les régimes pluviométriques et les chaleurs extrêmes, qui à leur tour affectent la santé et les moyens de subsistance. Des efforts sont engagés pour une transition vers des sources d'énergie renouvelables.

L'Afrique est riche en ressources naturelles et minérales ; toutefois, l'exploitation de ces ressources, la croissance démographique, les rejets urbains et industriels, les activités agricoles, les mines, les décharges, les déchets électroniques et les déversements de pétrole ont entraîné une pollution extrême de l'environnement. Les activités économiques dans l'océan génèrent d'autres types de polluants, notamment la pollution sonore et lumineuse sous-marine ou les déversements en mer qui peuvent affecter les écosystèmes marins et la biodiversité. Le dépôt de déchets sur terre, sous terre ou dans l'océan contamine le sol et les eaux souterraines, produit des déchets marins et menace la santé publique, l'économie et son tissu social. Les changements climatiques prévus

risquent d'aggraver la pollution environnementale. Par conséquent, les recherches menées dans le cadre de cet appel devraient améliorer la durabilité des ressources terrestres et marines et leur capacité à soutenir les systèmes de vie, accroître les connaissances rigoureuses sur l'impact de la pollution sur la biodiversité des océans et l'économie bleue, et devraient également fournir des mécanismes pour une gestion durable des océans. Cela peut également inclure des mécanismes pour exploiter le recyclage des déchets plastiques et d'autres polluants terrestres et océaniques.

Dans ce contexte, les contributions qui soutiennent la recherche innovante et les nouvelles solutions pour relever le défi de la pollution en Afrique sont encouragées. Cela inclut l'évaluation de l'impact de la pollution sur le sol, l'air et les océans.

Domaine 3

Préparation aux catastrophes, réactivité et récupération

La pandémie de COVID-19, les inondations et les sécheresses dans diverses régions du continent, ainsi que les risques liés aux océans tels que l'élévation du niveau de la mer, les tsunamis ou les tempêtes côtières plus fréquentes et plus intenses montrent que la plupart des pays ne sont pas totalement capables de concevoir des mesures agiles et efficaces d'alerte, de réponse et de rétablissement en cas de catastrophe. Bien que des mesures minimales de gestion des catastrophes et de rétablissement aient été mises en œuvre, elles n'ont pas suffi à stabiliser les activités de développement socioéconomique et écologique de leurs communautés. En conséquence, la pauvreté augmente, ainsi que de nombreux problèmes sociaux.

Dans ce contexte, les contributions qui soutiennent la recherche visant à identifier des mécanismes efficaces de préparation, d'intervention et de relèvement dans les régions les plus exposées aux catastrophes, y compris les communautés côtières, en Afrique, tels que l'évaluation des risques liés aux catastrophes et aux risques multiples, la cartographie, la réponse et les opérations de secours, les systèmes d'alerte précoce et d'alerte en cas de catastrophe et la conception et la mise en œuvre d'actions à moyen et long terme pour le rétablissement et la reconstruction après une catastrophe sont encouragées.

Exigences du projet :

Les propositions doivent inclure un lien solide et délibéré entre les aspects sociétaux et environnementaux des défis environnementaux mondiaux afin de garantir qu'elles répondent au défi Belmont pour la recherche transdisciplinaire internationale : fournir

des connaissances permettant de comprendre, d'atténuer et/ou de s'adapter aux changements environnementaux mondiaux.

Compte tenu de la complexité et de l'ampleur de ces défis, les consortiums de recherche doivent être véritablement transdisciplinaires, c'est-à-dire inclure des chercheurs issus : a) des sciences sociales, des sciences humaines, des sciences économiques et b) des sciences naturelles, des sciences physiques, de l'ingénierie et de la technologie, ainsi que c) des partenaires sociaux (citoyens, industrie, organisations de la société civile), en utilisant une approche participative, co-conçue et co-mise en œuvre. Les détenteurs de connaissances supplémentaires sont invités à faire partie du consortium proposant une fois que ce critère minimum est atteint.

Les propositions retenues **doivent aborder le thème de l'appel** et porter sur au moins l'un des trois domaines (en encourageant les liens transversaux entre plusieurs domaines et en encourageant l'intégration des économies bleue et verte, l'éducation et la sensibilisation). Les soumissions doivent clairement décrire comment le projet proposé abordera le thème de l'appel et réalisera les activités. Les propositions retenues incluront des budgets bien justifiés, une répartition des fonds et une répartition claire des rôles, des responsabilités et du temps.

Les propositions doivent inclure :

1. **Plan de gestion des données**, y compris l'accessibilité publique des données, des objets numériques, des résultats et des conclusions ;
2. **Description du projet**, y compris le contexte, le plan de recherche et la composition du consortium, avec une discussion détaillée de l'engagement des parties prenantes et du processus de coproduction ;
3. **Plan de gestion** décrivant la mise en œuvre du mode de coordination, de suivi, de supervision et d'évaluation globaux du projet ;
4. **Plan d'impact, d'engagement et de diffusion**, y compris le développement de vidéos d'introduction et de valorisation pour les réunions de lancement et de fin de session, les activités planifiées sur les réseaux sociaux ainsi que toute autre activité de communication externe prévue à la suite de ce travail, les activités de renforcement des capacités prévues dans le cadre du co-développement de la recherche ;
5. **Plan de financement**, y compris le financement pour participer à des activités coordonnées tout au long de la durée de vie du projet, telles que la participation aux réunions de lancement, de mi-parcours et de fin de mandat de la CRA qui se tiendront dans le cadre du Congrès sur la [recherche et l'innovation en matière de durabilité](#). Les dépenses liées à ces activités doivent être prises en compte dans le plan de financement afin de permettre la participation d'*au moins* trois membres du consortium.

Durée du projet :

Les projets sont conçus pour *durer trois ans*, mais les annexes individuelles peuvent fournir un soutien pour des durées variables allant jusqu'à *quatre ans* (comme défini dans l'annexe de financement appliquée).

Critères d'éligibilité :

Les propositions doivent aborder un ou plusieurs des thèmes spécifiés tout en répondant au Belmont Challenge pour la recherche transdisciplinaire. Les consortiums comptant une plus grande proportion d'Africains ou de chercheurs basés dans les pays du Sud global auront un avantage supplémentaire.

Compte tenu de la complexité et de l'ampleur des défis, les consortiums de recherche doivent être véritablement transdisciplinaires, réunissant des chercheurs des sciences naturelles et sociales ainsi que des partenaires sociaux (c'est-à-dire les communautés locales, les secteurs privé et public, les organisations de la société civile, les ONG et les organisations gouvernementales) par le biais d'approches participatives, de co-conception, de co-développement et de co-mise en œuvre. Une fois ce critère minimum atteint, les détenteurs de connaissances supplémentaires sont invités à rejoindre le consortium proposé. Le caractère transdisciplinaire des consortiums de recherche et la participation active des parties prenantes impliquées dans le contenu de la recherche et de l'innovation constituent un critère important qui doit être clairement démontré dans la candidature.

Les chercheurs et les partenaires sociaux de pays qui ne sont soutenus par aucune des agences partenaires peuvent participer au projet de recherche à leurs propres frais.

Pour être considérés comme éligibles à cet appel, les groupes de recherche (« consortiums de recherche ») ont besoin d'au moins trois participants au consortium, représentant au moins trois pays différents, chacun demandant le soutien d'au moins trois organismes de financement qui participent à l'appel. **Pour chaque consortium, au moins deux pays doivent être issus du continent africain. Pour les consortiums comptant un grand nombre de pays participants, un minimum recommandé de 50 % devrait provenir du continent africain.**

Les conditions d'éligibilité de chaque organisme de financement se trouvent dans leur annexe à cet appel sur le [site Web du Belmont Forum](#). Les membres du consortium peuvent demander un financement ou un soutien en nature, comme indiqué dans chaque annexe. Des membres supplémentaires peuvent participer à titre autofinancé si le nombre minimum de participants de trois pays, à la demande de trois organismes de financement, est atteint. Chaque consortium de recherche **doit avoir un chef de**

consortium basé en Afrique, qui agit pour faciliter la collaboration et la communication au sein de l'équipe, soumet la proposition de recherche et les rapports annuels, qui sont attendus chaque 15 juin pendant toute la durée du projet. Les **chefs de consortium doivent demander un financement** à une agence de financement participante et ne peuvent pas participer à titre autofinancé ou en nature. Il est essentiel que chaque membre du consortium et responsable du consortium examine les annexes des agences de financement applicables à cet appel afin de déterminer si leurs demandes de financement dans le plan de financement correspondent au soutien disponible. Les questions spécifiques concernant l'éligibilité doivent être adressées au point de contact approprié indiqué au bas de chaque annexe organisationnelle. Nous encourageons la création d'un consortium de recherche équilibré entre les sexes et géographiquement qui offre la possibilité aux chercheurs en début de carrière de participer.

Sachez que certaines agences de financement participant à cet appel de recherche ont adopté des politiques qui peuvent ne pas autoriser le financement de particuliers s'il existe une personne, une institution publique ou privée, une entreprise ou une association russe ou biélorusse dans le consortium concerné. Les consortiums peuvent être jugés inéligibles pour cette raison.

Critères d'évaluation :

Les propositions seront examinées selon les critères de sélection suivants :

1. Qualité/Mérite intellectuel

- Quelle est la qualité de la science proposée ? Dans quelle mesure les buts et objectifs du projet de l'équipe sont-ils innovants ?
 - Dans quelle mesure l'activité fait-elle progresser les connaissances et la compréhension dans son propre domaine et dans différents domaines ?
 - Dans quelle mesure l'activité proposée suggère-t-elle et explore-t-elle des concepts créatifs, originaux et innovants ?

2. Adaptation aux objectifs de l'appel (y compris l'engagement des utilisateurs et les impacts sociétaux ou plus larges)

- Aborder au moins un des sujets de l'appel
- Engagement des usagers de la recherche/des acteurs de la société (décideurs politiques concernés, régulateurs, ONG, communautés, organisations de populations locales et autochtones, ou industrie) et efficacité des activités d'échange de connaissances proposées
- Impacts attendus : par exemple sociétaux, liés aux politiques, économiques
 - Quels peuvent être les avantages de l'activité proposée pour la

- société (par exemple, élaboration de politiques, économies) ?
- Comment les utilisateurs/acteurs de la société ont-ils été impliqués et dans quelle mesure les mécanismes proposés pour le transfert de connaissances aux décideurs sont-ils efficaces ?
 - La collaboration en matière de recherche se concentre-t-elle sur des défis mondiaux auxquels seules des approches scientifiques mondiales peuvent apporter des solutions ?

3. Personnel/Qualité du consortium

- Compétence et expertise des équipes et complémentarités des membres du consortium ?
 - Dans quelle mesure les proposants (chef du consortium et équipe) sont-ils qualifiés en termes de connaissances scientifiques, d'expertise et d'expérience pour mener à bien le projet ?
 - Quelle est la qualité des travaux antérieurs en termes de contributions passées ou potentielles et d'impact sur le domaine de recherche proposé et les autres domaines de recherche ?
 - L'équipe responsable du consortium (y compris les co-chercheurs principaux identifiés) est-elle capable de diriger le projet, par exemple en ayant de solides compétences en gestion et en leadership, ou en bénéficiant d'une complémentarité d'expertise et d'une synergie entre les membres de l'équipe ?
- Le Belmont Forum vise à améliorer l'accessibilité aux opportunités de recherche, en particulier pour les communautés marginalisées. Dans cet esprit, veuillez évaluer la diversité de l'équipe du Consortium en tenant compte des multiples facteurs, notamment : la géographie, le sexe, l'origine ethnique et la nationalité, la formation ou les antécédents, ainsi que l'inclusion des peuples autochtones et des détenteurs de connaissances locales.
- Quelle est la valeur ajoutée de la coopération internationale ? Le cas échéant, veuillez expliquer dans quelle mesure les investissements existants des organisations partenaires sont utilisés dans le projet proposé.
 - Si ces partenariats existent actuellement, qu'est-ce que ce nouveau financement leur permet de faire qu'ils ne pourraient pas faire autrement ?

4. Coproduction et pertinence sociétale

- Des approches transdisciplinaires sont-elles intégrées et appliquées tout au long du cycle de vie prévu du projet ? (co-construction, co-identification, co-développement)
- Les parties/parties prenantes de la société ont-ils participé à l'élaboration initiale et à l'élaboration de la proposition ?

- Les résultats du projet proposés présentent-ils une pertinence/un impact sociétal réel (sur le terrain) ?
- Des dispositions ont-elles été prises pour que tous les partenaires (y compris les parties prenantes/la société) partagent équitablement les impacts/avantages sur le terrain résultant de ce projet ?

5. Ressources et gestion

- Pertinence des ressources et du financement demandés
- Coopération équilibrée
- Dans quelle mesure l'activité proposée est-elle bien conçue et organisée ?
- Existe-t-il un plan opérationnel avec des étapes bien définies ?
- Le plan de coordination est-il adéquat ?
- L'accès aux ressources est-il suffisant ?
- Les investissements demandés sont-ils bien justifiés et pertinents ?
- Les contributions scientifiques et financières demandées aux organisations partenaires de chaque pays sont-elles bien équilibrées ?

6. DDOMP

- [Le DDOMP est-il conforme à la politique de données ouvertes du Belmont Forum et aux principes FAIR ?](#)
- Le DDOMP tient-il compte des principes [CARE ?](#)
- Le DDOMP est-il suffisamment détaillé et doté des ressources nécessaires pour pouvoir être mis en œuvre efficacement ?

Comment soumettre un projet :

- Tous les documents d'appel, y compris les directives pour les candidats et les exigences nationales/régionales, ainsi que le portail de soumission sont disponibles sur le site Web des opérations de subvention du Belmont Forum : <http://bfgo.org>.
- Les détails de l'appel et du processus de candidature sont présentés sur le site Web du Belmont Forum : <http://www.belmontforum.org>, où vous pouvez également trouver des liens vers des modules de formation destinés aux proposant sur la chaîne YouTube du Belmont Forum.
- Avant de commencer à préparer les propositions, il est conseillé aux candidats de contacter leurs points de contact institutionnels tels qu'ils figurent dans les documents annexes de l'appel.

Chronologie des appels :

Cet appel comporte un processus de soumission en deux étapes. Les dates limites de soumission sont les suivantes :

- L'inscription (obligatoire pour la soumission d'une proposition complète) était prévue le **16 septembre 2024 à 20h00 UTC** et doit être soumise en ligne.
- Les activités de renforcement des capacités et de réseautage collaboratif débuteront en **avril** et se poursuivront jusqu'**au 31 décembre 2024**. Ces activités et projets sont **volontaires** et visent à améliorer la proposition de chaque consortium.
- Les propositions complètes seront soumises en ligne avant **le 13 mars 2025**
- Toutes les propositions peuvent être rédigées en anglais, français, espagnol ou portugais.

Les soumissions doivent clairement décrire comment le projet proposé abordera les thèmes de l'appel et réalisera les sujets choisis. Les propositions retenues incluront des budgets bien justifiés, une répartition des fonds et une répartition des responsabilités et du temps. Les projets doivent comporter une gestion des données bien pensée et détaillée, un engagement des parties prenantes du projet et des plans de gestion de la communication. Les plans visant à fournir un large accès public aux données, aux résultats et aux conclusions doivent être décrits. **Les projets lauréats sont tenus de participer à des activités coordonnées pendant toute la durée de vie du projet, y compris les activités de lancement, de mi-parcours et de fin de mandat.**

À propos de Belmont Forum

Créé en 2009, le Belmont Forum est un partenariat d'organismes de financement, de conseils scientifiques internationaux et de consortiums régionaux engagés dans l'avancement de la science transdisciplinaire. Les activités du forum sont guidées par le [Belmont Challenge](#), un document de vision qui encourage: la *recherche transdisciplinaire internationale fournissant des connaissances pour comprendre, atténuer et s'adapter aux changements environnementaux mondiaux*.

Les membres du forum et les organisations partenaires travaillent en collaboration pour relever ce défi en lançant des appels de propositions internationaux, en s'engageant à adopter les meilleures pratiques en matière d'accès aux données ouvertes et en proposant une formation transdisciplinaire. À cette fin, le Belmont Forum s'efforce également de renforcer la capacité globale de mener des recherches transnationales sur les changements environnementaux par le biais de son initiative d'[infrastructure électronique et de gestion des données](#).

Depuis sa création, le Forum a mené avec succès 21 appels à propositions, soutenant plus de 1 000 scientifiques et parties prenantes, représentant plus de 90 pays. Les thèmes abordés par les CRA incluent la sécurité de l'eau douce, la vulnérabilité des

côtes, la sécurité alimentaire et le changement d'utilisation des terres, la du climat et les liens interrégionaux, la biodiversité et les services écosystémiques, l'observation de l'Arctique et la science au service de la durabilité, et les montagnes en tant que sentinelles du changement. De nouveaux thèmes sont développés dans le cadre d'un processus de cadrage et mis à disposition pour les propositions via le site Web du Belmont Forum et son site [BF Grant Opérations](#).

À propos de la National Research Foundation, Afrique du Sud

La NRF est un organisme statutaire indépendant créé par la loi sur la [Fondation nationale pour la recherche \(loi no 23 de 1998\)](#), à la suite d'un examen à l'échelle du système mené pour le ministère des Arts, de la Culture, de la Science et de la Technologie (DACST). La nouvelle entité a intégré les fonctions des organismes de financement de la recherche qui desservaient auparavant divers secteurs de la communauté des chercheurs, à savoir l'ancien Centre pour le développement des sciences (CSD) du Conseil de recherches en sciences humaines (HSRC) et l'ancienne Fondation pour le développement de la recherche (FRD) qui comprenait plusieurs installations de recherche nationales.

En tant qu'agence de recherche et de développement scientifique mandatée par le gouvernement, la NRF finance la recherche, le développement de capacités humaines haut de gamme et d'infrastructures de recherche critiques afin de promouvoir la production de connaissances dans tous les domaines disciplinaires. L'objectif de la NRF est de créer des instruments de financement innovants, de faire progresser le développement des carrières dans le domaine de la recherche, d'accroître l'engagement scientifique du public et d'établir des plateformes de recherche de pointe qui transformeront le paysage scientifique et inciteront une communauté de recherche représentative à aspirer à la compétitivité mondiale. La NRF promeut les intérêts de la recherche et de l'innovation en Afrique du Sud à travers le pays et à l'international, et en collaboration avec des institutions de recherche, des entreprises, l'industrie et des partenaires internationaux, et établit des ponts entre les communautés de recherche pour un bénéfice mutuel qui contribue au développement national.